
Lettre des représentants du peuple près de l'École de Mars qui font l'éloge des élèves, lors de la séance du 16 messidor an II (4 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Lettre des représentants du peuple près de l'École de Mars qui font l'éloge des élèves, lors de la séance du 16 messidor an II (4 juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 377;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25782_t1_0377_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

admiration pour un trait de la plus sublime générosité que la reconnaissance nous fait vous transmettre.

Nos concitoyens manquaient de subsistances; les secours qu'ils attendaient, n'étaient pas près d'arriver et déjà ils ressentaient les atteintes cruelles de la famine. Mais les républicains de Bellevue les bains sont instruits de cette crise funeste et ce n'est pas en vain qu'ils en sont touchés: le riche, le pauvre, tous veulent concourir à faire cesser notre détresse, tous se privent de leur propre nécessaire pour pourvoir à nos besoins. Le soir même, la farine, le pain, les grains qu'ils nous destinent nous sont offerts par la douce fraternité qui ne met d'autre prix à ce service signalé que le plaisir de l'avoir rendu.

Representans, que cette action soit consignée dans les fastes de la Révolution: elle ne doit pas être perdue pour tout le monde. En présentant à la France un modèle de la plus sublime philanthropie, elle attestera à l'Europe abusée que les vertus naquirent toujours de la liberté. S. et F. »

TROCHEREAU, LELONG, BENOIST aîné, BILLOÛÉ

21

Les représentans du peuple près l'école de Mars écrivent du camp des Sablons, le 16 messidor, que deux traits suffiront pour convaincre la Convention nationale que son vœu, en voulant former dans la plaine des Sablons une pépinière d'hommes vertueux et braves, sera rempli.

Un instituteur pris de vin est, disent-ils, aperçu de ses camarades, il est sur le-champ repoussé par eux. Il n'a souillé qu'un instant l'asyle de la tempérance.

Sur 1 500 élèves déjà rendus à leur poste, un seul s'est montré indigne des soins de la mère commune, il a demandé à se retirer. Toutes les représentations ayant été vaines, son expulsion a été prononcée à la tête du camp, et nous avons arrêté qu'il seroit reconduit dans ses foyers de brigade en brigade, et mis sous la surveillance de l'agent national de son district.

A cette décision, les cris de *vive la République ! à bas les lâches !* ont retenti de toutes parts, et les cinq élèves du même district, indignés, se sont précipités de leurs rangs vers cet individu, et l'ont eux-mêmes reconduit hors d'une enceinte consacrée aux vertus républicaines.

L'aristocratie et le royalisme multiplient leurs pièges et leurs perfides suggestions pour corrompre les élèves de Mars, et faire tourner à l'avantage des tyrans un établissement destiné à consolider l'édifice de la liberté. De l'argent leur est offert, de mauvais livres leur sont distribués, des craintes de tout genre leur sont suggérées: on dit aux uns qu'ils seront transportés à la Guyane; à d'autres, qu'ils passeront l'hiver sous la tente: mais ces jeunes Français, que n'a point flétris l'ancien régime, sont les premiers à dénoncer toutes ces manœuvres. Au

surplus, disent les représentans, une battue va être faite, et l'école de Mars sera bientôt délivrée des loups qui cherchent à la dévorer.

(Vifs applaudissements)

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

22

Lecarpentier, représentant du peuple, envoie à la Convention nationale le rapport de la fête intéressante qui vient d'être célébrée à Granville, et qui peut, dit ce représentant du peuple, servir de pendant au siège de cette place; il n'y avoit rien à faire pour y porter à son comble l'amour de la liberté et l'exécration du nom anglais. Il envoie aussi l'écharpe municipale encore teinte du sang du républicain Clément Desmaisons, officier municipal, tué au pied d'une batterie, en donnant l'exemple de l'héroïsme à ses braves concitoyens; il pense que ce monument est digne d'être suspendu aux voûtes du Panthéon.

Insertion au bulletin, renvoi aux comités de salut public et d'instruction publique (2).

[Rapport sur la fête célébrée à Granville le 5 mess.] (3).

Le Représentant du Peuple, le Carpentier prêt à quitter le département de la Manche, avait arrêté qu'avant son départ, il serait célébré à Granville, le 1^{er} quintidi de Messidor, une fête funéraire à la mémoire des défenseurs de la patrie morts au siège de cette place. Cette fête, qui devait à la fois rappeler une époque glorieuse pour la République et acquitter un tribut cher au cœur des Républicains, fut accueillie avec un empressement général; chacun s'empressa de concourir à son embellissement.

Dès la veille du jour fixé pour la célébration, les Députés des Sociétés populaires du Département de la Manche et les différents Artistes invités par le Représentant du Peuple, se trouvèrent réunis aux Autorités constituées, aux Citoyens et à la Garnison de Granville. Tout fut disposé d'avance, avec autant d'ordre que de zèle, et le bruit du canon annonça la fête du lendemain

(1) P.V., XLI, 6. Original (C 308, pl. 1187, p. 2, signé LE BAS, PEYSSARD). Bⁱⁿ, 16 mess.; Mon., XXI, 140; J. Paris, n° 552; J. Matin, n° 710; Débats, N° 652; M.U. XLI, 268; C. Univ., n° 917; Rép., n° 197; Ann. R.F., n° 217; Ann. patr., n° DL; Audit. nat., n° 649; J. Perlet, n° 650; C. Eg., n°s 685, 686; J.-S. Culottes, n° 505. Mentionné par J. Univ., n° 1689.

(2) P.V., XLI, 7. Bⁱⁿ, 17 mess. (2^e suppl.); Rép., n° 197; Débats, n° 655; M.U., XLI, 267; J. Fr., n° 648; J. Sablier, n° 1417; Audit. nat., n° 649; J. Lois, n° 644; Mess. Soir, n° 684; Ann. R.F., n° 217; J. Matin, n° 710; C. Eg., n° 685; Ann. patr., n° DL.

(3) C 308, pl. 1198, p. 8. Imprimé à Coutances par J.N. Agnès.